



Card Solutions

Conditions particulières applicables à compter du 16, Août 2011

Les prestations **Card Solutions** font référence à la personnalisation et aux autres prestations relatives aux Cartes Electroniques telles que précisées en détail ci-dessous (les " Prestations ") et/ou à la fourniture de Cartes Electroniques (Carte Fidélité ou Cadeau, Carte de Paiement, Carte SIM, Carte RFID).

Les Prestations sont fournis conformément aux présentes Conditions particulières ainsi qu'aux dispositions prévues dans la Mission du Client (ci-après désignée la " Mission du Client ").

Sauf disposition contraire figurant dans les présentes Conditions Particulières ou dans tout autre accord conclu avec Strålfors, les Conditions Générales Strålfors (ci-après désignées les " CGS ") alors en vigueur s'appliqueront.

Définitions

Cartes Electroniques : signifie les Cartes Electroniques pour lesquelles les précisions figurent dans la Mission du Client et qui sont fournies par Strålfors conformément au Contrat.

CGS : signifie les Conditions Générales Strålfors alors en vigueur et qui sont accessibles conformément aux dispositions de l'article 10.

Contrat : désigne tout contrat faisant référence aux présentes Conditions Particulières alors en vigueur, les Conditions Générales Strålfors (" CGS "), ainsi que leurs annexes et tout autre document contractuel.

Document de production : signifie le document du Client sous format papier ou électronique constituant le spécimen à reproduire et servant de base pour la réalisation des Prestations.

Matériel : signifie le Matériel, la Mission du Client, le plan de production et/ou le Document à Produire nécessaires à la production/fourniture du Service.

Mission du Client : signifie l'annexe au Contrat précisant la mission de Strålfors et les engagements du Client.

1 Etendue des Prestations

Les Prestations sont constitués par un ou plusieurs des éléments désignés ci-dessous. Le contenu détaillé des Prestations est précisé dans la Mission du Client. Les tarifs des Prestations figurent dans l'annexe de prix de Strålfors alors en vigueur.

1.1 Cartes Electroniques

1.1.1 Cartes de Fidélité

Les Cartes de Fidélité sont des cartes qui sont utilisées afin d'identifier un client et recueillir des informations du client et/ou proposer des offres et/ou des ristournes sous différentes formes. Les cartes sont personnalisées. Les cartes peuvent être conçues de différentes façons selon les exigences du client.

1.1.2 Cartes Cadeau

Les Cartes Cadeau sont des cartes prépayées qui sont utilisées comme moyen de paiement de la même manière que des cartes-compte. Les cartes sont toutes munies d'un moyen d'identification unique. Les cartes peuvent être

conçues de différentes façons selon les exigences du client.

1.1.3 Cartes de paiement

Les Cartes de Paiement sont des cartes utilisées comme moyen de paiement. Les cartes sont personnalisées. Les cartes peuvent être conçues de différentes façons selon les exigences du client.

1.1.4 Cartes SIM

Les Cartes SIM (Subscriber Identification Module) sont des cartes utilisées pour les télécommunications. La personnalisation des cartes est effectuée en programmant les puces intégrées aux cartes ainsi que par impression.

1.1.5 Cartes RFID

Les Cartes RFID (Radio Frequency Identification) sont des cartes utilisées comme cartes sans contact. Les cartes sont conçues de différentes façons selon les exigences du client.

1.2 Personnalisation des Cartes

La prestation comprend le codage de la languette magnétique, le chargement de la puce, le marquage en relief, la gravure par laser, l'impression par jet d'encre et/ou la thermo-impression des Cartes Electroniques.

1.3 Personnalisation des portes-cartes et fixation des cartes

La prestation comprend l'impression des portes-cartes et/ou des lettres de couverture.

1.4 Mise sous enveloppe et fixation des Cartes Electroniques

La prestation comprend la fixation des Cartes Electroniques sur des lettres de couverture ainsi que la mise sous pli avec une pièce jointe le cas échéant.

1.5 Prêt-à-poster

La prestation comprend la fixation des Cartes Electroniques sur des lettres de couverture ainsi que la mise sous pli des portes-cartes. Les articles d'expédition ne bénéficient pas d'une enveloppe distincte.

1.6 Laserline avec numéro d'identification personnalisé (PIN), Prêt-à-Poster

La prestation comprend l'impression du code confidentiel (Code PIN), avec ou sans génération préalable de numéro d'identification personnalisé du code confidentiel.

1.7 Mise sous pli avec code confidentiel (PIN)

La prestation comprend l'impression de l'enveloppe avec un code confidentiel (PIN), avec ou sans génération préalable de numéro d'identification personnalisé du code confidentiel.

1.8 Gestion des clés

La prestation comprend la gestion des clés cryptographiques destinées aux applications cartes ou avec numéro d'identification personnalisé (PIN).

1.9 Epreuve

L'Epreuve signifie que le client reçoit un échantillon de carte matérialisée, une copie papier ou un échantillon sous format électronique (PDF).

1.10 Rapports personnalisés

La Prestation comprend la production et la distribution de rapports concernant la mission de production et de distribution.

1.11 Stockage

La Prestation prévoit que Strålfors entrepose les fournitures du client.

2 Cartes Electroniques

Strålfors sélectionne des sous contractants pour la production des Cartes Electroniques. Strålfors peut fournir la Prestation et/ou effectuer les livraisons de Cartes Electroniques au moyen d'une livraison unique ou de livraisons périodiques conformément à la Mission du Client.

2.1 Fourniture de Cartes Electroniques

2.1.1 Garantie

Strålfors fournira des Cartes Electroniques conformément à la Mission du Client et au cahier des charges du fabricant pour les Cartes Electroniques qui doivent être livrées.

Dans l'hypothèse où les Cartes Electroniques ne seraient pas conformes à la Mission du Client ou aux cahiers des charges du fabricant alors en vigueur et dont cette non-conformité, après avoir fait l'objet d'une vérification d'ordre professionnel, s'avérerait ne pas être sans conséquence, s'engage à remplacer les Cartes Electroniques défectueuses sans frais pour le Client. La responsabilité de Strålfors relative aux Cartes Electroniques est engagée dans la limite des dispositions du présent article.

2.1.2 Erreurs et variations des lots

Dans le cadre des livraisons de Cartes Electroniques, lorsqu'un nombre inférieur de cartes est livré par rapport à ce qui aurait été convenu dans la Mission du Client, une erreur de lot sera réputée être survenue.

Dans l'hypothèse d'une erreur de lot inférieure ou égale à trois pour cent (3%) du lot total, le Client pourra bénéficier d'une réduction de prix équivalente au pourcentage résultant de l'erreur de lot.

Dans l'hypothèse d'une erreur de lot supérieure à trois pour cent (3%), le Client aura soit la possibilité de demander la livraison de Cartes Electroniques supplémentaires jusqu'à concurrence de la quantité commandée ou la possibilité de demander une réduction de prix équivalente à l'ampleur de l'erreur de lot.

Les excédents de lot, p.ex. livraison d'un nombre de Cartes Electroniques excédant le nombre convenu dans la Mission du Client, sont tolérés et seront payés par le Client tel que prévu ci-dessous :

- pour les excédents de lot à concurrence d'un maximum de huit pour cent (8%) dans le cadre d'un lot de moins de 20.000 Cartes Electroniques, sans pouvoir toutefois excéder 800 Cartes Electroniques ;
- pour les excédents de lot à concurrence d'un maximum de quatre pour cent (4%) dans le cadre d'un lot de 20.000 – 50.000 Cartes Electroniques, sans pouvoir toutefois excéder 1.000 Cartes Electroniques ; et
- pour les excédents de lot à concurrence d'un maximum de deux pour cent (2%) dans le cadre d'un excédent de lot de 50.000 Cartes Electroniques.

Pour les excédents de lot, les prix unitaires seront appliqués conformément à la Mission du Client ou à l'annexe de prix de Strålfors alors en vigueur.

2.1.3 Responsabilité pour les Cartes Electroniques

Le Client sera pleinement responsable pour les Cartes Electroniques vendues par Strålfors au Client et le Client tiendra Strålfors hors de cause pour toutes obligations, y compris notamment :

- les obligations résultant des lois nationales ou internationales en matière de responsabilité des produits, qui soient directement ou indirectement relatives à la

fabrication, à la commercialisation, à la vente ou aux autres prestations des Cartes Electroniques ;

- les réclamations de tout tiers relatives aux dommages aux biens ou aux dommages corporels ou autres préjudices encourus par les tiers.

Par conséquent, le Client sera tenu responsable pour toute violation de brevet ou violation de tout droit de propriété intellectuelle de tiers résultant de la fabrication, de la commercialisation ou de la vente des Cartes Electroniques.

2.2 Stocks du Client

La Mission du Client, l'Offre ou la Confirmation de Commande stipulent quelle option relative aux stocks du client doit être observée.

2.2.1 Stocks du Client payés

" Stocks du Client payés " signifie que Strålfors entrepose les articles imprimés produits conformément au Contrat une fois que lesdits articles ont été intégralement payés par le Client. Le coût des stocks du Client payés est facturé au moment de l'entreposage. D'autres coûts sont facturés dans le cadre de la réalisation de la production.

2.2.2 Stocks du Client non payés

" Stocks du Client non payés " signifie que Strålfors entrepose les articles imprimés pour le compte du Client conformément au Contrat pour lequel le paiement n'a pas été effectué. Le titre de propriété des articles imprimés pour le compte du Client est transmis au Client lorsque le paiement intégral a été reçu par Strålfors. Les stocks du Client non payés sont facturés au moment de leur retrait.

2.2.3 Sanctions dans l'hypothèse d'une créance résultant de tout paiement non effectué ou pour stockage non payé

Lorsque Strålfors disposera d'éléments raisonnables lui permettant de suspecter que le Client ne sera pas en mesure de payer la facture à son échéance, Strålfors pourra retarder la livraison jusqu'à ce que le Client procède au paiement tout en définissant une échéance de paiement. Si le retard de paiement du Client est d'ordre significatif, Strålfors pourra retarder toute autre livraison au Client et définir une échéance de paiement. Une fois l'échéance de paiement dépassée, Strålfors pourra résilier le Contrat (en tout ou partie) et disposer des stocks du Client afin de recouvrer la créance non payée. Dans l'hypothèse où les stocks du Client ne peuvent pas totalement couvrir la créance du Client due à Strålfors, Strålfors pourra demander au Client d'être indemnisé à hauteur des cours supportés pour disposer des stocks du Client, de la perte de revenus résultant des stocks non payés et toute autre perte directe.

Dans l'hypothèse où le Client choisirait de ne pas prendre possession des fournitures stockées et qu'il souhaiterait que Strålfors prenne en charge sa destruction, Strålfors sera habilité à obtenir une rémunération du Client pour les coûts encourus dans le cadre de l'élimination.

3 Options

Le Client a le choix entre les options suivantes. L'étendue détaillée du contenu des Prestations figure dans la Mission du Client, l'Offre ou la Confirmation de Commande. Les prix des options figurent dans l'annexe de prix de Strålfors alors en vigueur.

3.1 Optimisation des envois

3.1.1 Co-expédition

La " Co-expédition " (p. ex. expéditions simultanées) signifie que le Document à Produire du Client est globalisé avant l'impression et la mise sous pli des courriers, ce qui génère de plus grands volumes pour les distributeurs.

La Mission du Client précisera quels ordres de mission doivent être co-expédiés et la manière selon laquelle la co-expédition doit être mise en œuvre.

3.1.2 Mise sous pli multi feuillets

La mise sous pli multi feuillets signifie que plusieurs documents à envoyer à une même adresse sont placés dans une seule enveloppe au moment de l'impression et

de la mise sous pli des courriers. La mise sous pli multi feuillets ne peut être utilisée que pour des missions recourant à un même type de papier, d'enveloppe, d'expédition et de clé de mise sous pli multi feuilletsainsi que pour des Documents à Produire reçus le même jour ou lors de la période précisée dans la Mission du Client.

La Mission du Client précise quelles sont les missions qui devront faire l'objet d'une mise sous pli conjointe.

3.1.3 Tri de courrier

Le " Tri de courrier " signifie le tri, le chargement et la gestion des envois qui sont finis d'être produits conformément aux stipulations résultant du choix de distributeur par le Client et tel que précisé dans la Mission du Client.

3.2 Notification électronique (ou autre)

Une " Notification électronique ou autre notification " signifie que Strålfors peut procéder, au nom et pour le compte du Client, à la notification des envois conformément aux dispositions du distributeur et aux CGS. Le choix du distributeur par le Client et les conditions du distributeur en vertu des dispositions ci-dessus doivent être précisés dans la Mission du Client.

3.3 EFS (Expédition Fiabilisée de Strålfors)

" EFS " signifie une fonction qui améliore la sécurité lors de la mise sous pli. La fonction signifie que chaque envoi imprimé et mis sous pli est vérifié au moyen d'un lecteur optique et comparé à des informations relatives à l'envoi concerné figurant dans la base de données du Client, afin de permettre le tri et la réimpression des envois défectueux. La Mission du Client précise quel Document à Produire doit utiliser la fonction " EFS ".

4 Prestations supplémentaires

Le Client pourra obtenir des Prestations supplémentaires liés aux Prestations après avoir conclu un accord écrit distinct. Le prix et les Conditions Particulières des Prestations Supplémentaires figurent dans l'Annexe de Prix et les Conditions Particulières alors en vigueur pour chacun des Prestations lesquels peuvent être obtenus tel que précisé à l'article 10.

5 Engagements de Strålfors

Strålfors fournira les Prestations tels que précisés en détail dans la Mission du Client conformément aux présentes Conditions Particulières et aux CGS.

5.1 Document de production

Après résiliation du Contrat ou lorsque les Prestations sont réalisées conformément au Contrat, Strålfors retournera ou détruira le Document de production conformément aux instructions du Client.

5.2 Connexion

Strålfors procède à la connexion du Client tel que précisé dans la Mission du Client, y compris dans les annexes éventuelles.

Si Strålfors découvre que des informations nécessaires qui auraient dues être fournies par le Client pour les besoins de la connexion sont manquantes, ou que le Client n'a pas pris toutes les mesures nécessaires pour procéder à la connexion, Strålfors sera habilitée à suspendre la connexion jusqu'à ce que les informations nécessaires soient fournies ou que les précautions nécessaires soient prises.

Strålfors sera habilitée à facturer des frais distincts raisonnables pour le temps raisonnable passé pour la connexion d'un Client ou pour les retards résultant d'un Client, par exemple en cas de livraison tardive, ou dans l'hypothèse de toute autre activité ou mesure convenue avec Strålfors conformément à un accord distinct conclu avec le Client ou à sa demande. La rémunération sera facturée à l'heure conformément au taux horaire alors en vigueur.

Si le Client souhaite effectuer des changements ayant pour conséquence d'avoir à procéder une nouvelle fois, en tout ou partie, à la connexion, Strålfors sera habilitée à recevoir une rémunération conformément au taux horaire alors en vigueur appliqué par Strålfors. Tout changement devra faire l'objet d'un accord écrit signé des parties et reflété dans la Mission du Client.

6 Engagements du Client

Le Client se conformera aux obligations stipulées dans les présentes Conditions Particulières ainsi qu'à tout autre engagement ne figurant pas dans les présentes conditions pouvant incomber au Client et qui figure, par exemple, dans la Mission du Client ou les CGS.

6.1 Document à Produire

Le Client fournira le Document à Produire de la manière convenue dans la Mission du Client. Le Client sera responsable de tout défaut ou retard dans les Prestations provenant de défauts dans le Document à Produire, d'erreurs de transmission du Document à Produire ou de retards du Client lors de la fourniture du Document à Produire.

Le Client s'engage à tenir Strålfors hors de cause pour tous les coûts et autres préjudices subis par Strålfors ou le sous contractant de Strålfors en raison de la violation par le Client du présent article 6.1.

6.2 Mission du Client

Les missions couvertes par le Contrat figurent dans la Mission du Client personnalisée annexée au Contrat. Si le Client souhaite ajouter de nouvelles Missions Client lors de la durée du Contrat impliquant des changements qui, de l'avis de Strålfors, auraient un impact sur la base des prix convenus et les dispositions du Contrat, un ajustement aura lieu au moyen d'un contrat écrit supplémentaire.

6.3 Suspension de production

Si Strålfors a commencé une production conforme au Document à Produire soumis par le Client et que la production est suspendue à la demande du Client, le Client indemniserà Strålfors pour le matériel utilisé et le temps passé conformément au taux horaire figurant sous l'intitulé " Autres Prix " de l'annexe de prix de Strålfors alors en vigueur. Toutefois, la production ne pourra pas être suspendue une fois les envois prêts à être distribués physiquement ou si Strålfors considère qu'il est impossible de rappeler et de détruire le matériel produit.

7 Livraison

Sauf disposition contraire, les conditions de chargement s'entendent depuis le quai de chargement de l'usine de production de Strålfors.

Lors de la livraison, les envois doivent être conditionnés dans des emballages les protégeant contre tout dommage prévisible lors de leur transport et lors de leur entreposage approprié dans les locaux du Client.

8 Interruption de production

Strålfors sera habilitée à procéder à l'interruption de son système de production pour procéder à toute intervention et amélioration qui, dans la mesure du possible, seront prévues à des moments n'affectant pas la réalisation du Service. Le Client recevra si possible une notification préalable pour toute interruption prévue.

Le Client est informé que les Prestations pourront, par moment, être indisponibles du fait d'interruptions prévues et/ou non prévues afin de procéder à toute intervention et maintenance relative aux Prestations et/ou aux systèmes de Strålfors. Strålfors ne sera pas tenue responsable pour des erreurs ou des retards lors desdites interruptions.

Afin d'éviter toute obstruction dans le processus de production, Strålfors s'assurera que des procédures de sauvegardes sont mises en place.

Dans la mesure où l'utilisation par le Client du Service générerait des problèmes techniques ou autres pour

Strålfors ou un autre client, Strålfors se réserve le droit de limiter l'utilisation ou d'interrompre le Service avec effet immédiat.

9 Responsabilité

Les CGS contiennent des dispositions applicables relatives à la responsabilité.

Dans l'hypothèse de tout défaut, déficience ou retard dans l'exécution des Prestations ou la fourniture des Cartes Electroniques, la responsabilité de Strålfors sera limitée à la rémunération que le Client a payé ou qu'il paiera conformément à l'annexe de prix alors en vigueur, pour la production affectée par le défaut, la déficience ou le retard.

10 Publication de documents relatifs au Service, y compris les Conditions du Client

Sur les sites Internet figurant ci-dessous, chacun des manuels techniques et autres documents relatifs aux Prestations alors en vigueur dans chaque pays, ainsi que les Conditions du Client, p.ex. les Conditions Particulières pour chacun des Prestations pris individuellement et les CGS, sont publiés. Les documents relatifs aux Prestations et les Conditions Générales du Client publiés sur les sites Internet dont la liste figure ci-dessous sont applicables dans le pays où les Prestations sont réalisés par Strålfors dans la langue dans laquelle le Contrat est rédigé.

Danemark : www.stralfors.dk/vilkaar

Angleterre : www.stralfors.co.uk/terms

Finlande : www.stralfors.fi/ehdot

France : www.stralfors.fr/conditions

Norvège : www.stralfors.no/vilkar

Pologne : www.stralfors.pl/warunki

Suède : www.stralfors.se/villkor